

L'HÔTEL D'ENTREPRISES DOMOLANDES

Situé sur le technopôle Domolandes, l'Hôtel d'entreprises offre aux entreprises du BTP, de l'éco-construction et du numérique les conditions idéales pour se développer.



1

L'hôtel d'entreprises, c'est quoi?

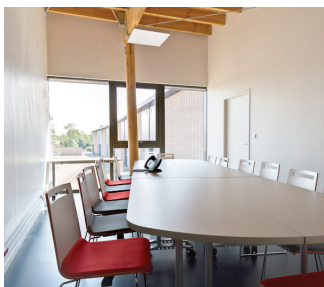
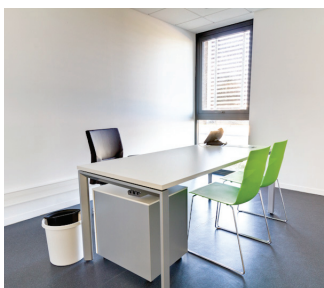
Entrepreneurs du bâtiment, vous cherchez des locaux adaptés et un cadre propice au développement de votre activité?

L'Hôtel d'entreprises représente un véritable tremplin pour votre activité : bénéficiez d'infrastructures modernes, de synergies entre professionnels et d'opportunités de business via notre réseau de partenaires financiers, institutionnels et techniques.

Des infrastructures modernes adaptées à votre activité

2

- 15 bureaux de 15 à 21 m² équipés (meubler, téléphone, réseau informatique, wifi...)
- 5 ateliers de 36 à 50 m²
- 16 locaux mixtes bureaux & ateliers de 150 à 300 m²
- Des salles de réunion pouvant accueillir de 15 à 80 personnes (vidéoprojecteurs, visio-conférence...)
- 1 espace détente et restauration
- 1 salle de reprographie
- Accès et parkings privés



Les tarifs d'hébergement

<i>Les prix sont indiqués hors taxes</i>	Année 1	Année 2	Forfait services
Bureau 15 m²	171 € /mois soit 1 656 € /an	191 € /mois soit 2 052€ /an	80 € / mois
Atelier 50 m²	390 € /mois soit 4 560 € /an	469 € /mois soit 5 628 € /an	
Locaux 150 m²	800 € /mois soit 9 600 € /an		50 € / mois
Locaux 300 m²	1 600 € /mois soit 19 200 € /an		

Le forfait services - le contenu du forfait diffère selon le type d'hébergement choisi



- Domiciliation légale de l'entreprise
- Accès et consommations pour l'eau et Internet haut débit inclus
- Accueil et service de secrétariat sur demande
- Signalétique individuelle et présence sur le site internet de Domolandes
- Accès aux salles de réunion, visio-conférence, service courrier, reprographie et fax à tarifs préférentiels
- Abonnements aux revues et publications professionnelles
- Entretien des espaces communs et des espaces verts
- Sécurisation des locaux
- Parkings privatifs
- Manifestations, actions collectives et salons professionnels

Comment intégrer l'hôtel d'entreprises ?

L'hôtel d'entreprises Domolandes s'adresse aux entreprises du secteur du BTP, de l'éco-construction et du numérique cherchant à se développer.

Le processus d'intégration dans l'hôtel d'entreprises est le suivant :

ÉTAPE 1
ÉTAPE 2
ÉTAPE 3

Étude de votre dossier de candidature par le responsable de l'hôtel d'entreprises.

Soumission au Comité d'agrément interne de Domolandes

Validation de votre candidature par le Comité d'agrément et intégration dans l'hôtel d'entreprises.

Nous contacter

Pascale MINABERRY

■ Responsable pépinière et hôtel d'entreprises

■ T. 05 58 55 72 06

pascale.minaberry@domolandes.fr

